

## Compte rendu de la séance du 14 janvier 2021

ordre du jour

- remplacement des toitures désamiantées du Foyer
- remplacement du chauffage du Foyer
- présentation du projet de SAS de programme photovoltaïque
- aménagement de l'espace poubelle au Pelon

### Remplacement des toitures amiantées du Foyer

Le projet de désamiantage (retrait de la toiture et remplacement par des tôles profilées) s'élève à 49 950 €.

Le dossier de demandes de subventions a été déposé.

### Remplacement du chauffage du Foyer

Le remplacement du chauffage du Foyer et des ateliers d'arts (chaudière à granulés et radiateurs dans le Foyer) s'élève à 49 617 €.

Le dossier de demandes de subventions a été déposé.

### Présentation du projet de SAS de programme photovoltaïque

Mme la Responsable du pôle développement de la communauté AAG présente au Conseil le projet de création de la SAS énergétique (ERCA) . Une **société participative locale** permet au territoire et à ses acteurs (citoyens, entreprises, associations, collectivités,...) de maîtriser les orientations stratégiques des projets en les axant vers leurs intérêts. Ce fonctionnement a pour but de maximiser les retombées économiques tout en fléchant les bénéfiques pour le territoire. Une société participative locale a pour but d'inclure l'ensemble des acteurs locaux (collectivités, entreprises, citoyens, ...) dans une dynamique collective afin de créer une richesse locale et participer de manière proactive à la transition énergétique et écologique. Ils peuvent ainsi investir directement dans la société en achetant des parts sociales ou en prenant des comptes courants d'associés (CCA).

Une réunion d'information aura lieu dès que possible.

### Aménagement de l'espace poubelle au Pelon

L'espace poubelle du Pelon est souvent victime de personnes qui jettent leurs déchets en dehors des bacs, ou qui se débarrassent de déchets qui devraient être laissés à la déchetterie. Devant ces problèmes chroniques, le Conseil décide une réorganisation de l'espace.

Le conseil autorise M le Maire à faire établir des devis afin d'effectuer ces travaux.